



TOURNOI NATIONAL de BADMINTON De NC à N2



13ème TOURNOI ONEA



vendredi 30, samedi 31 mai et dimanche 1 juin 2025



Un projet immobilier ?
Jacques THIÉLIN
Votre conseiller immobilier
06 63 03 75 46

Autorisation du tournoi :

Numéro d'autorisation : en cours

Adresse :

Salle Emile Joulain, Rue du collège, 49160 LONGUE JUMELLES



Inscriptions :

INSCRIPTIONS ET PAIEMENTS (PAR CARTE BLEUE)
OBLIGATOIRES SUR BADNET.FR OU L'APPLICATION EBAD

16 € pour 1 tableau

23 € pour 2 tableaux

29 € pour 3 tableaux

Date limite d'inscription : **lundi 19 mai 2025**

Le nombre de place étant limité.

La priorité sera donnée aux premières inscriptions complètes.



VERNOIL AUTOMOBILES

REPARATIONS TOUTES MARQUES
VENTE DE VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS



**MARANDEAU
CHIGNARD**

MAÇONNERIE / CONSTRUCTION



Tableaux

Vendredi 30 mai 2025 :

Simple Hommes, Simple Dames de NC à N2. Tableaux ouverts de cadets à vétérans et aux joueurs PARABADMINTON Debout.

Samedi 31 mai 2025 :

Doubles Hommes, Simple Dames de NC à N2. Tableaux ouverts de cadets à vétérans et aux joueurs PARABADMINTON Debout.

Dimanche 1 juin 2025 :

Doubles Mixtes de NC à N2. Tableaux ouverts de cadets à vétérans et aux joueurs PARABADMINTON Debout.

Tirage des tableaux

Les joueurs seront placés par Série (Série 1, Série 2, etc...) selon leur classement CPPH à J-15 de la compétition, soit le jeudi 15 mai 2025, en accord avec le juge arbitre.

Le tirage au sort aura lieu le **jeudi 22 mai 2025**. Tout forfait devra être justifié (certificat médical ou autre) lors de sa notification, ou au plus tard à la ligue des Pays de La Loire le 6 juin 2025. Aucun remboursement ne sera exigible à partir de la date du tirage au sort des tableaux, sauf pour les forfaits justifiés dans les délais.

La compétition se déroulera en 2 sets gagnants de 21 points, sous forme de poules de qualifications, puis en élimination directe. Tous les tableaux seront, dans la mesure du possible, constitués de poules de 3 ou de 4 avec 2 sortants, sauf pour les poules uniques. La liste d'attente sera gérée par CPPH afin de ne pas impacter l'ensemble des tableaux.

Convocations

Les convocations vous seront adressées à compter **du lundi 26 mai 2025**, par e-mail, au responsable des inscriptions de votre club, et elles seront disponibles en ligne sur le site de BADNET et sur l'application ebad.

Les joueurs pourront être appelés 1 heure avant l'heure annoncée sur l'échéancier.

Horaires

Début des matchs à 8h00, le vendredi, le samedi et le dimanche.

Fin des matchs prévue au plus tard 22h30 le vendredi et le samedi puis 18h30 le dimanche. Les simples seront en totalité joués le vendredi, les doubles le samedi, et les mixtes le dimanche.

1. Salle Emile JOULAIN et annexe : 7 terrains TARAFLEX.





Récompenses

La dotation totale du tournoi est de **3000 euros**, en chèques, bons d'achats et lots. Les finalistes et les demi-finalistes sont récompensés.

Stands

Magasin **PRO'SETS - LARDESSPORTS** : stand de matériels, raquettes, textiles et recordage
Une **kinésithérapeute** sera présente pour remédier aux petits bobos du week-end.

Pour tous renseignements complémentaires

GEO Principal : Mr YANG Lykou 06-12-36-04-12 ou omnibadnordestanjou@gmail.com

Hébergement /Restauration

Pour ceux qui le souhaitent, nous aurons un emplacement dédié et gratuit, proche de la salle (à 100 mètres) avec des sanitaires, pour pouvoir y installer vos tentes durant la nuit du vendredi au samedi et du samedi au dimanche. Cet emplacement ne pourra pas être sécurisé de jour comme de nuit. Nous déclinons toute responsabilité en cas de préjudice. Nous vous demandons de bien vouloir nous avertir préalablement au moins 2 jours avant votre venue par mail à omnibadnordestanjou@gmail.com afin de pouvoir établir un registre de présence et vous communiquer les consignes de sécurité à respecter.

Première Classe Saumur

Zi Ecoparc De St Lambert Des Levées
161 Rue de l'Oreau,
49400 SAUMUR

Téléphone : 02 41 38 00 66



Hôtel Formule 1 Angers sud

Parc d'activités Angers St Barth
Rue du Chêne Vert
49124, ST BARTHÉLEMY D'ANJOU

Téléphone : 08 91 70 51 61



Restauration

Possibilité de se désaltérer et de se restaurer à la buvette pendant toute la durée du tournoi (sandwichs, pâtes chaudes, salades, viennoiseries, crêpes ...).
Paiement accepté : espèces et CB.





Règlement particulier du Tournoi National ONEA (Omnibad Nord Est Anjou) Les 30 & 31 mai & 1 juin 2025 à LONGUE (49)

1. Le tournoi est ouvert aux joueurs licenciés FFBaD. Il se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD. N° d'autorisation : en cours.
2. Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC.
3. Le Juge Arbitre principal du tournoi est **Patrick SEROT** et le Juge Arbitre Adjoint est **Marielle FALOUR**. Leurs décisions sont sans appel. Ils sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements ou dont le comportement est contraire aux règles du badminton.
4. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et licencié pour la saison 2024/2025 le jour du tirage au sort et ne devra pas faire l'objet d'une suspension. Ce tournoi senior est ouvert aux cadets, juniors, seniors, vétérans et les classifications PARABADMINTON Debout dans les séries de NC à N2. Les mineurs devront être accompagnés par une personne majeure et responsable, clairement identifiée lors du pointage, et présente tout le temps de la présence du mineur dans l'enceinte de la compétition.
5. Le tournoi est géré par le logiciel BadNet. Le tirage au sort pour la constitution des tableaux est effectué par le logiciel utilisé, mais ses choix sont assujettis à l'approbation des Juges Arbitres. L'enregistrement des scores durant la compétition se fera par les joueurs avec l'application ScorBad via des tablettes à la table de marque ou bien, par l'arbitre du match s'il est présent.
6. La date limite d'inscription est fixée **le lundi 19 mai 2025 23h59**.
Les droits d'engagements sont de **16 €** pour un tableau, **23 €** pour deux tableaux et **29€** pour trois tableaux sauf pour les joueurs du club ONEA. Les inscriptions et les paiements se font exclusivement par Badnet ou l'application Ebad. Aucune inscription ne sera possible par courrier, par mail ou par téléphone.
7. Les tableaux proposés sont les simples (Dames et Hommes), les doubles dames, doubles hommes et mixtes dans les séries de NC à N2. **Les joueurs seront placés dans les séries en fonction de leur CPPH à J-15 de la compétition soit le 15 mai 2025**. La confection des tableaux suivra le point 3.2.1 du RGC. Nous préconisons un facteur inférieur à 10 entre les deux moyennes d'une même paire. Les joueurs des classifications PARABADMINTON Debout seront inscrits dans les tableaux valides.
Le tirage au sort sera réalisé le jeudi 22 mai 2025.
Pour le bon déroulement de la compétition, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions selon les séries par ordre d'arrivée des inscriptions et complètes.
La liste d'attente sera gérée par CPPH afin de ne pas impacter l'ensemble des tableaux et des séries.
8. Lors de la constitution des séries de doubles, les joueurs ont la possibilité de s'inscrire en recherche de partenaire. Le comité d'organisation fera en sorte de trouver un partenaire dans la mesure de ses possibilités, et en priorité, dans la série équivalente au tableau où le joueur est déjà inscrit, si celui-ci est effectivement inscrit dans un autre tableau. Cette décision sera sans appel.
9. La compétition se déroulera en poules de qualification, puis en élimination directe. Les séries de simples se joueront le vendredi, les doubles se joueront le samedi et les mixtes se joueront le dimanche. Toutes les séries seront, dans la mesure du possible, constitués de poules de trois ou de quatre avec 2 sortants, sauf pour les poules uniques. Les poules uniques seront composées soit de 4 joueurs ou paires, soit de 5 joueurs ou paires. Tous les matchs se dérouleront en deux sets gagnants de 21 points.
10. Les horaires de convocation des compétiteurs seront adressés aux responsables des inscriptions du club par mail ou disponibles en ligne sur le site de BADNET ou l'application ebad, à compter **du lundi 26 mai 2025**. Ceux ne recevant pas cette convocation devront contacter le comité d'organisation du tournoi.
11. Tout joueur doit se présenter à la table de pointage dès son arrivée ou bien pointer via les QRcode affichés dans la salle (pointage via QRcode interdit aux mineurs). Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Tout joueur peut être appelé jusqu'à 1h avant l'heure prévue de son match et doit donc être présent en conséquence (seuls les matchs du 1er tour peuvent être ramenés à 30 minutes).
12. Tout joueur non présent sur le terrain cinq minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par les juges arbitres.
13. Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler à un des juges arbitres et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.



14. Le temps d'échauffement sera de 3 minutes, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque. Pendant ce temps, les volants seront testés, dès l'arrivée des participants sur le terrain. Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
15. Tout volant touchant au plafond, à la structure de celui-ci ou à l'éclairage au-dessus du terrain est compté let, une fois, au service, faute en cours d'échange.
16. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.
17. Seuls les volants homologués FFBad sont autorisés, en cas de désaccord, le volant de référence sera le volant plume de classement fédéral Elite, de marque RSL, référence TDL82 et de vitesse 77. Il sera en vente dans la salle le jour du tournoi.
Lorsque sur un même terrain se trouvent uniquement des joueurs de classement inférieur au niveau Départemental, le choix est laissé aux joueurs de jouer avec un volant en plumes ou en plastique. En cas de désaccord, le volant plastique est prioritaire (point 2.18. du RGC).
18. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
19. Seuls auront accès au terrain les joueurs appelés pour un match, leurs 2 coachs durant les temps morts, les organisateurs et les officiels. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge arbitre. Deux chaises sur le plateau de jeu seront installées pour les coachs à chaque extrémité du terrain.
20. Tous les matchs seront auto-arbitrés. Les organisateurs proposeront aux juges arbitres, des scoreurs (si possible) pour les phases finales et des arbitres pour les phases finales des séries nationales. Les juges arbitres désigneront l'arbitre aux matchs concernés.
21. Tout participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort, devra prévenir et justifier son forfait au club organisateur lors de sa notification, ou adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, soit le vendredi 6 juin 2025, les pièces justificatives par mail à la ligue des Pays de La Loire de Badminton secretariat@badminton-paysdelaloire.fr. Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour un forfait justifié et dans les délais. Sans justificatif, le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive.
22. Le licencié qui reçoit un carton noir, se voit remettre par le juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral.
23. L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match, ceci ne préjugeant pas d'une éventuelle sanction en cas de contrôle anti-dopage lors de la compétition, mais constitue seulement une preuve de bonne foi.
24. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.
25. Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.
26. Droit à l'image : tout joueur ne désirant pas diffuser son image doit en faire part à la table de marque dès le pointage.
27. Les récompenses seront remises exclusivement à la fin de chaque finale. Les finalistes et les demi-finalistes sont récompensés.